



Compte rendu CSA FS du 10 octobre 2023

Solidaires Finances publiques a débuté cette séance par la lecture d'une liminaire rappelant la perte importante de pouvoir d'achat des agents de la DGFIP, les conséquences néfastes sur les conditions de travail en lien avec GMBI.

SFP a regretté également l'absence de la majorité des acteurs de prévention (médecin du travail, inspecteur santé sécurité, assistante sociale) du fait d'un calendrier élaboré trop tardivement. SFP a évoqué également un grave problème d'évacuation sur le site de Narbonne.

En réponse, le directeur qui n'a pas souhaité aborder le volet rémunération estimant que cela concernait la direction générale, nous a indiqué être conscient des difficultés liées à GMBI. Solidaires Finances Publiques s'en félicite mais lui a fait remarquer qu'il n'a pas accepté la tenue d'une formation spécialisée exceptionnelle sur le sujet. Dont acte.

Avant l'évocation du premier point à l'ordre du jour, Solidaires Finances Publiques intervient en indiquant que le secrétaire de la CSA FS n'a pas été associé à son élaboration et qu'il a dû le rappeler au président de séance.

Le directeur en convient et indique que ce ne sera plus le cas.

Les Procès verbaux sont ensuite présentés.

Solidaires Finances Publiques, comme les autres organisations syndicales présentes, refuse de les voter en raison de l'absence de modifications précédemment demandées. Ils seront donc représentés lors de la prochaine instance.

Le point suivant est abordé. Il s'agit du suivi des engagements abordés lors des réunions précédentes.

Le directeur nous informe qu'il a adressé au Secrétariat Général un courrier demandant le comblement de la vacance du poste de médecin du travail. Il nous indique qu'une fiche de poste a été publiée.

Il faut savoir que les organisations syndicales avaient de leur côté réalisé la même démarche.

Solidaires Finances Publiques rappelle l'urgence de trouver une solution, car l'absence du médecin du travail est catastrophique sur de nombreux dossiers.

Nous demandons que les sujets liés à la CSA FS soient suivis par cette instance et non par le CSAL.

Il s'agit :

- du recensement des fauteuils disponibles à l'attention des télétravailleurs et des agents demandant à en bénéficier (action non réalisée malgré plusieurs demandes des organisations syndicales)
- de la convention avec un psychologue du travail qui pourrait être amené à intervenir dans les situations difficiles (le choix du psychologue se fera sous forme collégiale avec la direction et les représentants du personnel)
- des plans des futurs travaux à l'hôtel des finances de Narbonne.

Le directeur accepte ce transfert d'instance .

Le budget est ensuite présenté.

- mise en conformité sécurité incendie
- aménagements postes à risques
- mise en place de système de sécurité électrique dans différents postes
- pose de bornes anti-moustiques sur le site de Pierre Semard (avec prise en charge de leur entretien par l'administration)
- dotation de lampadaires
- un évac chair pour un personnel handicapé
- formations (sfp demande et obtient l'envoi de mail individuel à l'ensemble des agents pour l'ensemble des formations)

L'ensemble des propositions est accepté.

Solidaires finances Publiques se félicite malgré le retard pris en ce début d'année lié à la réorganisation de la direction d'avoir pu finaliser le budget.

Les deux plans de travaux de l'hôtel des Finances de Narbonne sont abordés.

Le directeur nous indique que le bureau immobilier SPIB 2C a travaillé sur ces projets sans collaboration avec la direction locale.Étonnant.

Pour Solidaires Finances Publiques de nombreuses interrogations apparaissent à l'étude de ces plans :

la réorganisation des services dont certains en open space,

les incertitudes liées aux espaces de coworking ,

l'inutilisation d'une aile du dernier étage sans travaux de désamiantage et la densification des locaux occupés,

l'absence de local syndical ...

Le directeur nous indique avoir postulé pour l'arrivée d'un service supra-départemental qui viendrait occuper l'espace inoccupé.

La réponse devrait arriver en fin d'année.

Une réunion de présentation de ces plans est prévue le 24 octobre par SPIB .Les organisations syndicales ont obtenu d'y participer.

Solidaires Finances Publiques sera très attentif à ce que la meilleure organisation et les meilleures conditions de travail possibles soient mis en place en tenant compte des propositions des agents.

L'utilisation du fonds FACVT mis en suspens pour l'hôtel des finances de Narbonne sera également suivi.

Les différents registres sont ensuite analysés.

Les interventions dans le registre santé sécurité au travail font apparaître des problèmes de sécurité des personnes en lien avec l'entrée commune des deux administrations à la cité administrative. Un projet d'entrée séparée semble en bonne voie.

L'installation des racks et de l'espace sécurisé pour les vélos sont également en cours voire déjà faits pour les premiers.

Pour les aménagements de poste, «état néant». Pas de médecin...pas d'aménagement.

En ce qui concerne les accidents de service, Solidaires Finances Publiques demande qu'un état circonstancié de chaque situation soit fourni afin d'appréhender au mieux la situation et mettre en place des procédures de prévention le cas échéant.

Nous interrogeons la direction sur l'accident de service du centre de contact. Il s'agit d'un choc acoustique.

Nous rappelons et dénonçons qu'en l'absence du médecin du travail aucun test auditif n'a été réalisé. Il est également demandé le détail de la prise en charge et les actions qui ont été menées lors de cet accident.(visite chez un ORL, vérification du matériel, état de santé de l'agent)

Réponse évasive de la direction qui ne semble pas bien connaître l'ensemble du dossier.

Un test auditif devrait être mis en place via la MGEFI début janvier 2024 pour l'ensemble des agents du CDC . A suivre.

SFP réitère sa demande de convention avec un médecin.

Puis les fiches de signalement sont examinées .

SFP demande à les recevoir dans des délais assez courts sans attendre la prochaine instance. Demande acceptée par la direction.

La première est une fiche collective du SDIF. Elle dénonce les dégradations des conditions de travail liées à GMBI mais également les défaillances des applications informatiques, la problématique de la récupération de la gestion des taxes d'urbanisme sans arrivée de personnel prévue de la DDTM et sans logiciel opérationnel, la problématique «foncier innovant» et tout ceci dans un contexte de service sous dimensionné depuis sa création.

Le constat est désastreux : le nombre de e-contact explose et les tensions sont de plus en plus présentes, pour ne citer qu'eux.

La seule réponse de la direction porte sur les effectifs.
Solidaires Finances Publiques dénonce cette situation et rappelle qu'une formation spécialisée avait été demandée sur le sujet GMBI sans acceptation de la direction.

La fiche suivante concerne les interventions sur place .
Elle met en évidence les risques liés à ces démarches. Solidaires Finances Publiques insiste sur les difficultés rencontrées par les agents dans l'exercice des missions effectuées hors bureau. Nous considérons que ce sujet doit être traité avec la plus grande rigueur par l'équipe de direction.
Pour l'heure la direction nous informe de l'achat d'un véhicule électrique de téléphones portables avec logiciel d'alerte pour les missions à l'extérieur. Nous avons indiqué à la Direction que nous sommes très loin du compte et que nous resterons très vigilants sur ce sujet.

Les questions diverses sont enfin abordées :

- une visite de site est programmée à l'hôtel des Finances de Narbonne en lien avec les futurs travaux
- Solidaires Finances Publiques demande que des exercices incendies soient réalisés ce qui n'a pas été le cas cette année
- nous demandons également qu'un relevé de décisions de l'instance soit communiqué via l'Ulysse local ainsi que la mise à jour des DUERP et PAP de ces dernières années.

La séance se termine à 16h15